

M. Lundrigan: Étant donné la position adoptée dans le communiqué publié par les quatre provinces atlantiques et le Québec, soit qu'elles revendiquent la totalité des droits miniers sous-marins, le premier ministre peut-il dire quand nous pouvons nous attendre à une réaction officielle de la part du gouvernement fédéral acceptant le point de vue des provinces ou offrant des contre-propositions en réponse à leur déclaration?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, il y a quelque chose de certain que je puis dire tout de suite. Nous n'admettons pas que la totalité des droits miniers sous-marins appartienne aux provinces. En fait, certains précédents juridiques semblent indiquer qu'au contraire, c'est le gouvernement fédéral qui possède ces droits miniers sous-marins. Toutefois, nous avons discuté la répartition des ressources d'après ces droits, et je pourrais répondre à la question du chef de l'opposition en disant que nous n'avons jamais prétendu que nous voulions la totalité des recettes tirées de l'exploitation de ces ressources. Voilà ce que nous sommes prêts à discuter avec les provinces quand il leur plaira.

LES DROITS MINIERES SOUS-MARINS—LES NÉGOCIATIONS AU SUJET DES ÎLES SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. A-t-on conclu un accord avec le gouvernement français concernant le partage des droits miniers sous-marins en fonction des droits territoriaux de la France sur les îles Saint-Pierre-et-Miquelon?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur l'Orateur.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LA PIRATERIE—LE CANADA ET LE PROJET DE BOYCOTTAGE DE CERTAINS PAYS

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle est reliée aux initiatives que prennent aujourd'hui les pilotes d'avion dans le monde entier pour obtenir une prise de position au sujet de la piraterie aérienne. Tout particulièrement, que fait le Canada, soit isolément, soit de concert avec d'autres États, pour donner suite à la demande des pilotes quant au boycottage des pays qui donnent asile à ces pirates aériens?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Bien entendu, nous appuyons le principe d'une réunion du Conseil de sécurité à New York, bien que nous n'en soyons pas membre. Comme je l'ai déjà dit

[Le très hon. M. Trudeau.]

ici, nous serions très heureux qu'une réunion ait lieu. Nous avons pris nous-même une initiative à Montréal à l'occasion de la conférence de l'OIAC, de concert avec les États Unis, pour essayer d'obtenir un accord international visant l'application obligatoire des accords auxquels nous sommes partie.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA FERMETURE DE L'USINE DE LA CIP À TEMISCAMING—POURPARLERS AVEC LES AUTORITÉS DU QUÉBEC ET DES HOMMES D'AFFAIRES EN VUE DE LA RÉOUVERTURE

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

Lundi dernier, je lui posais une question au sujet de la fermeture de l'usine de la Compagnie Internationale de Papier du Canada à Temiscaming, il y a près de trois semaines. Le ministre a-t-il eu des pourparlers avec les autorités provinciales relativement à l'établissement de nouvelles usines que le gouvernement fédéral subventionnerait?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, pour ce qui est de la deuxième question que l'honorable député m'a posée la semaine dernière, j'avais déclaré y avoir déjà répondu, ce qui n'était pas vrai. Je m'en excuse.

Au fait, il n'y a pas eu de pourparlers avec la province de Québec, mais les fonctionnaires de mon ministère sont en contact avec le groupe qui s'occupe du développement industriel de la région de Kipawa, et nous espérons, à un moment donné, trouver une entreprise intéressée à exploiter les installations industrielles qui y existent.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LA PIRATERIE—LES DÉMARCHES DU CANADA EN VUE D'UN ACCORD INTERNATIONAL RELATIF À LA PRÉVENTION

[Traduction]

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné que M. Donald Watson, président de Pacific Western, ainsi que les directeurs de lignes aériennes commerciales du Canada, appuient les mesures de protestation que prend aujourd'hui la Fédération internationale des associations de pilotes de ligne, et vu que le ministre a dit le 9 juin, comme en fait foi le hansard à la page 2987: «... nous prenons toutes les dispositions possibles», je voudrais maintenant lui demander quelles dispositions précises il prend sur la scène internationale, dans le domaine des liaisons en particulier, et quelles pressions le gouvernement canadien exerce pour obtenir un accord international complet assorti de principes et de lois, accord qui, en plus de faciliter la lutte contre le crime à l'échelle internationale, découragerait aussi les éventuels pirates de l'air à l'avenir?